

DÉLIBÉRATION N° : 2010 / 11
N° immatriculation : 0350102W

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration réuni le **21/06/2010** sous la présidence de M. le Proviseur à la suite de la convocation par le Chef d'Etablissement, adressée aux membres du Conseil le **17/05/2010**, conformément aux dispositions du décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié par le décret du 31/10/90.

A l'ouverture de la séance **16** membres sont présents sur les **24** composant le Conseil, la séance se tient sans qu'il y ait besoin de quorum.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

Crédits pédagogiques globalisés

EXPOSÉ DE LA DÉCISION :

Le Conseil adopte la répartition suivante des crédits pédagogiques globalisés (dotation de 5872 €) :

- 12,41 € pour les carnets de correspondance
- 1100,58 € pour le droit de copie
- 4759,01 € pour l'indemnisation des périodes de formation en entreprise pour les élèves

Nombre de votants : **13** Pour : **13** Contre :
Blancs/nuls : Abstention :
Pour extrait conforme,
Le Président du Conseil d'Administration

ACCUSÉ DE RÉCEPTION :

Enregistrement par l'autorité de contrôle.

Date d'arrivée :

Signature :

Cachet de l'autorité destinataire :

DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE à compter du

Le Président du Conseil d'Administration,

Cité Scolaire BEAUMONT
L.G.T. - LP - Collège
Le Proviseur
35605 REDON

8-07-2010
Pour le Recteur et p.d.
Le Chef de Bureau

Thérèse REGNAULT

ARRIVÉ LE

23 JUIN 2010

RECTORAT - DEAE